

Le point de vue d'un philosophe sur l'école chrétienne

par Robert PLANTE *

AYANT ÉTÉ INVITÉ à présenter à un groupe d'éducateurs l'opinion de philosophes sur la prospective du R.P. Pierre Angers, s.j. (*Les tâches de l'Église dans l'enseignement*, *Prospectives*, septembre 1965), j'ai rédigé les notes qui suivent à la hâte; ce qui explique les caractéristiques qu'elles retiennent d'une pensée qui naît: manque d'appareillage scientifique, spontanéité plus intuitive que raisonnée. C'est avec crainte que je les livre à la publication.

Toute recherche dans le domaine de l'éducation chrétienne, quand on s'interroge sur les formes qu'elle doit prendre dans un contexte social donné, engage un nombre souvent insoupçonné de notions fondamentales dont il faudrait être très sûr pour en devenir un analyste autorisé. Ce ne serait pas trop d'être à la fois théologien, philosophe, pédagogue, juriste, statisticien, sociologue, historien, canoniste et prophète. La plus stricte objectivité oblige à reconnaître que de telles qualifications sont rarement toutes possédées par un même homme.

Il n'en faudrait pas conclure cependant que c'est là une invitation au silence, et je loue le père Angers d'avoir su jeter sur le débat des lumières non négligeables dont on devra tenir compte. Il faudrait surtout admirer le courage d'un homme qui a su examiner les faits d'une façon qui évite toute attitude défensive ou belliqueuse. Il y met une largeur de vue qui se veut à la dimension du monde, de l'Église ou de l'Évangile; à la dimension des temps futurs à construire. L'effort de création ou d'invention nous frappe aussi, de telle sorte que jamais, à la lecture, pourrions-nous déceler, dans ces pages, les traces d'un immobilisme quelconque; elles sont une invitation pressante au travail, au renouvellement, au dépassement. Elles portent en elles la garantie du succès: plusieurs auraient mauvaise conscience de ne pas se laisser emporter. Indéniablement, il faut reconnaître à l'au-

teur le mérite d'avoir bien vu les problèmes nouveaux et difficiles auxquels devra faire face, dans un avenir rapproché, l'école confessionnelle de type traditionnel. Il serait préjudiciable à la survie et au progrès de l'école chrétienne de ne pas vouloir tenir compte des conditions nouvelles de la société où elle se situe. Il lui faut suivre en cela l'exemple que nous offre l'Église elle-même.

Il ne s'ensuit pas pourtant que l'on soit forcé d'accepter dans tous les détails, ou même dans ses lignes essentielles, l'analyse tentée par le père Angers. Si l'on considère la liberté de "destruction" qui a permis à Vatican II de progresser, je crois même que c'est un devoir que de tout tenter pour déceler les faiblesses d'un texte qui est appelé à exercer une certaine influence dans les milieux catholiques. Si l'auteur que nous analysons s'est appliqué à discerner les traits de l'enseignement futur dans les contingences sociologiques actuelles, c'est la même attention qu'il faut trouver pour discerner si cette prospective porte la marque, si non de l'Esprit-Saint, du moins de l'exactitude, de l'achèvement qui en feraient un guide sûr, *dans la forme où elle nous est livrée.*

Le travail du père Angers nous semble sur plusieurs points, incomplet: des orientations sont suggérées — c'est le but poursuivi — mais toutes les destinations possibles ne sont pas indiquées. Plusieurs termes, pourtant fondamentaux, sont mal définis, et, par voie de conséquence, la pensée est souvent obscure, et sur ce point capital encore de la confessionnalité. On se défend mal d'un certain malaise et plusieurs auraient préféré que soit écrit noir sur blanc; l'école confessionnelle *doit* disparaître, étant incompatible tout aussi bien avec la notion d'un État moderne obligatoirement pluraliste, qu'avec la mission de l'Église dont elle n'est qu'une forme dépassée d'action. Comment interpréter autrement qu'en ce sens le passage suivant (p. 35) "...il deviendra difficile de maintenir la confessionnalité dans sa conception traditionnelle, et peut-être la confessionnalité tout court.

* M. l'abbé Robert Plante est professeur à l'Université Laval de Québec. Il a préparé ce texte à la demande du Secrétariat de l'Éducation.

D'ailleurs quelle influence peut exercer la confessionnalité dans ce nouveau contexte ?". Sans accélérer le processus de déconfessionnalisation, on ne voit pas que le père Angers ait jamais voulu fournir aux chrétiens des raisons valables de le freiner. Gagné d'avance à l'idée de cette éventualité, ne se serait-il pas plutôt préoccupé de chercher des raisons de s'en consoler ?

Précisons bien cependant un point sur lequel il serait impossible d'être en désaccord avec le père Angers: les chrétiens ont à faire face à un réaménagement obligatoire de leurs effectifs dans la Province de Québec et à reviser les objectifs à poursuivre au sein d'une communauté en pleine transformation. Non seulement l'éclatement des frontières culturelles et économiques a-t-il fait entrer chez nous ce qu'il faudrait appeler un vent frais de jeunesse, avec aussi une forte brise de courants équivoques ou pédantesquement révolutionnaires, mais surtout les conceptions chrétiennes de la vie se sont renouvelées et se sont approfondies à la faveur de recherches intenses (étrangères) dont Vatican II n'est que l'aboutissement. On est autorisé à entretenir des craintes plus que justifiées à l'endroit de plusieurs dont le zèle semblerait davantage intéressé à la conservation des cadres anciens et démodés, et aussi vis-à-vis de ceux pour qui des cadres nouveaux seraient à instaurer, mais en croyant qu'ils suffiront à tout sauver. Que le gouvernement accorde des écoles confessionnelles, et la conscience est en paix. C'est la tentation perpétuelle de la termitière: figer dans des comportements de nature instinctive et définitive (donc confortables) la vie humaine pourtant diverse, mouvante et libre (donc risquée). Vue sous cet angle, l'inquiétude semée par la prospective du père Angers est éminemment salutaire. Elle force à l'engagement et au témoignage vivant de la foi. *Est-elle seulement cela ?*

Il m'apparaît qu'il faut aller chercher plus loin le sens de certaines prises de position. C'est d'une certaine conception de l'Église qu'il s'agit, telle qu'elle se dégage des écrits de Karl Rahner, de Liégé et autres théologiens de la même école. Pour eux, que le Concile semble avoir réhabilités, l'Église c'est un petit troupeau de fidèles, minorité noyée dans un monde étranger, par définition, à ses préoccupations. "Nécessité inhérente à l'histoire du salut" dit Rahner. Il y a, d'une part, le monde, ses lois, ses institutions; d'autre part, la "chrétienté", réalité fluide, faite de tout le bien jailli des cœurs humains et presque con-naturel à la grâce. A la limite, si l'on continue dans ce sens, on trouve que tout l'institutionnel dans l'Église est suspect s'il se veut expression de la réalité surnaturelle; tout encadrement est une aliénation du spi-

rituel; un obstacle à la mission véritable de l'Église, sinon à la maturation de la société civile.

C'est dans ce cadre, je pense, qu'il faut comprendre le père Angers. L'école confessionnelle est une institution, donc un cadre et, pour autant, suspecte. Les exigences de la nouvelle théologie poussent à l'abandonner comme un fardeau et un écran inutile ou dangereux. La pureté du message évangélique commande cette sorte de désengagement temporel. Mais si cette conception de l'Église s'avérait n'être pas la bonne, l'argumentation du père Angers s'en trouverait très sérieusement infirmée.

On peut donc s'interroger à ce sujet. Le Concile, s'il est permis d'invoquer son autorité, ne semble pas avoir retenu cette idée de l'Église "petit troupeau", non plus que ces vues nouvelles sur l'école. Il est bien sûr que, pour un grand nombre d'institutions, il y a avantage, au moins tactique, à se déconfessionnaliser. L'État chrétien, les syndicats chrétiens sont des institutions dont la fin est par définition temporelle. En est-il de même de l'école ?

Il faut d'abord rappeler que l'école, si on ne veut pas distinguer les niveaux, n'est pas faite pour les adultes, mais pour des êtres en devenir. Des parents mettent au monde des enfants; ils sont dans l'obligation de les achever par une éducation appropriée; c'est la racine de leur DROIT à une éducation de leur choix. Des parents chrétiens font baptiser leur enfant; c'est une seconde naissance qui demande d'être conduite à terme, comme la première, par une éducation appropriée, et à laquelle ont DROIT l'Église et les parents chrétiens. Et je vois mal comment un certain climat de l'école ne serait pas nécessaire à l'épanouissement de la grâce, ni comment ce climat pourrait être indépendant de certaines structures qui touchent à l'école dans la totalité de son être. Il ne s'agit pas ici de nier la possibilité de s'adapter à des conditions de non-confessionnalité là où elle s'impose, mais de déterminer des objectifs à poursuivre, pour autant qu'on ne se sente pas prisonnier d'une inéluctable évolution historique dont l'interprétation s'avère d'ailleurs toujours assez aléatoire. On a quelquefois l'impression que, pour certains, l'école non-confessionnelle sera plantée là comme un arbre, *par la nature*; inéluctable, comme un ouragan. Contrairement aux marxistes, on croit plutôt que les institutions sont faites par les hommes, pour eux, selon l'image qu'ils se font d'eux-mêmes.

Il ne serait pas difficile de déceler chez certains la tendance à croire que le besoin de porter sur le

plan des institutions la conviction des consciences individuelles devrait être refoulé quand il s'agit de convictions chrétiennes, comme si elles constituaient un risque de contamination tant du monde profane que du monde religieux. Quand le père Angers écrit que si l'école privée (i.e. plus spécialement confessionnelle) demeure, ce ne doit pas être comme un privilège, mais comme un service, ne succombe-t-il pas à un scrupule issu de cette tendance ? Car le seul mot qu'il faut employer ici c'est celui de droit, donc de justice, en dehors de laquelle il n'y a plus de bien commun. Si l'institution privée, et, selon une certaine proportion, la confessionnalité de l'école publique, était un privilège, on serait bien mal placé pour les réclamer. Si elles n'étaient pas un service, quelle raison aurions-nous de les défendre ? Mais faudrait-il admettre que le bien divin soit contre le bien de l'homme; faudrait-il, pour poursuivre le bien commun, faire abstraction du bien divin ? La seule question qui se pose est celle-ci: les parents chrétiens, dont le père Angers concède l'existence majoritaire, ont-ils ou non le droit à une école qui convienne au choix de leur conscience, pour aujourd'hui, et avec la garantie du lendemain ?

Il me semble que le rôle de l'État ne doit pas se borner à garantir la liberté de l'individu contre toute contrainte, mais plus encore à favoriser l'expression communautaire de cette liberté; non seulement tolérer, mais promouvoir les structures qui reflètent la conscience individuelle. La nature sociale de l'homme amène cette conséquence qu'aucune liberté individuelle n'est réelle, si elle ne peut être soutenue par des cadres que se donne l'ensemble de ces individualités. La neutralité, si elle peut exister, ne peut être un bien, et relatif, que pour ceux qui auraient à choisir entre celle-ci et l'hostilité.

Parallèlement donc à une certaine conception audacieuse de l'Église, on voit poindre aussi une certaine conception de l'État, dont je ne suis pas certain, cette fois, qu'elle soit d'avant-garde. A voir évoluer les organismes internationaux, ce serait plutôt vers des structures pluralistes qu'on se dirige. L'homogénéité sent le 19^{ième} siècle, avec ses rêves laïcisants. La communauté internationalisée actuelle s'oriente vers une intégration juridique de groupements divers dont on chercherait à sauvegarder l'originalité. C'est porter sur un palier bien plus réaliste la notion de pluralisme, que plusieurs ont encore tendance à maintenir au niveau de l'individu. Comment éviter un certain illogisme à vouloir, parce que la société québécoise devient pluraliste, lui imposer un système d'éducation monolithique ? (le renversement est drôle). On ris-

que de bientôt faire disparaître ce au nom de quoi on réclame la déconfessionnalisation: la pluralité. Les mêmes qui veulent pour le Québec le droit d'être différent, avec un État qui soit le reflet de cette différence, voudraient que la majorité catholique des Québécois renoncent aux institutions qui sont la marque de leur différence dans l'État québécois. Il y a là une contradiction qu'il faudra dialectiquement surmonter.

Le père Angers ne partage pas ces vues, mais, cherchant à projeter dans le futur le sens actuel des faits, évite-t-il bien le piège d'une théorie de l'État qui est déjà dépassée ?

Dans un autre domaine, mais toujours sur le plan de l'interprétation des faits, le père Angers insiste sur la déchristianisation des masses. A l'échelle du monde autrefois chrétien, elle est difficilement réfutable. Chez nous, le processus qui s'amorce épousera-t-il les mêmes formes avec la même ampleur ? Les conditions de notre déchristianisation ne sont certes pas celles de la France du siècle dernier, et il sera assez difficile d'en apprécier la profondeur et les répercussions. Une propagande intéressée tend à fausser les chiffres. Seul un travail très poussé pourrait nous dire où on en est rendu. Quel est le nombre réel des citoyens qui réclament l'école neutre ? le nombre de ceux qui sont pour la disparition des institutions indépendantes catholiques ? Il est sûr que c'est une minorité très agissante qui tient le micro, et le moindre désavantage de l'Église n'est pas d'avoir été la première occupante; quoi qu'elle dise, elle aura l'air ou de s'accuser, ou de défendre des privilèges anti-démocratiques.

Toutefois, le phénomène de l'athéisme est si étroitement lié à la civilisation technique que nous sommes à assumer, qu'il importerait, avant de déplorer sa présence et de faire des statistiques, d'en démontrer le mécanisme pour le désamorcer. Nous sommes en présence d'un fait planétaire, lié à la technicisation de tous les secteurs de la vie et qui trouve des racines à la Renaissance, i.e. non pas tellement à cette époque qui a renié le Moyen-Âge chrétien, mais à cette époque où s'est instaurée une nouvelle conception de la relation homme-nature. L'athéisme contemporain, quelle que soit la figure qu'il prenne, n'est pas d'abord le rejet de la Révélation, mais, avant tout, un état d'âme naturel, un mode de pensée qui n'atteint la foi que dans la mesure où certaines conceptions sont des préambules nécessaires à la foi.

L'image du Dieu révélé vient compléter celle que naturellement nous devons trouver dans ses œuvres. La Nature ne peut cependant dévoiler efficacement

les traces du Créateur qu'à celui qui prend le temps de s'arrêter dans la contemplation des choses comme *antérieures* à toute intervention humaine et fondamentalement indépendantes de l'emprise qu'on sait maintenant avoir sur elles. Quand on ne peut voir un cours d'eau sans calculer son potentiel énergétique, une montagne sans s'inquiéter de sa teneur en minerai exploitable, la lune sans crainte de n'y mettre pas le premier les pieds, le risque est grand que toutes ces réalités ne soient pas les signes du Créateur.

Car l'homme, fait à l'image de Dieu, est surtout divin par le pouvoir qu'il a, lui aussi, par son intelligence (science, technique et art) d'imprimer sa propre image dans les choses. Et bientôt toutes choses seront si bien transformées et transformables, que la tentation de se prendre pour Dieu sera plus réelle, pressante... Aussi longtemps que l'homme se sentira exclusivement opposé à la nature comme exploitable par lui, il lui arrivera et de ne plus trouver Dieu, et de se prendre pour Dieu. Les marxistes semblent être allés jusqu'au bout de cette idée en incluant l'homme lui-même comme chose à exploiter.

Mais quand, d'autre part, on entend parler des intelligences humaines comme de notre première richesse naturelle; quand l'école est conçue comme le moyen d'exploiter au maximum cette richesse, il est à craindre qu'on ne s'aligne dans ce mouvement qui ne peut qu'accélérer la marche de l'athéisme. Toute la difficulté est ici de bien doser les attitudes. Car, indéniablement, l'homme est fait pour exploiter et il manquerait à sa mission en se réfugiant dans une passivité plus ou moins poétique en face de la nature. Peut-être est-ce le rôle propre de l'Église de rappeler, et non pas exclusivement par une pastorale scolaire déracinée, faussement mystique, cette gratuité qui doit présider à toute formation humaine véritable. De rappeler que la fin de l'école ne peut être d'abord de fournir des machines à exploiter la nature. De rappeler que c'est l'homme dans sa totalité qui demande à s'épanouir. Un certain esprit dans l'apprentissage de la création poétique, une certaine façon d'aborder les sciences, une certaine méthode dans la pratique de la démarche philosophique pourraient faire davantage pour conserver les cœurs à Dieu, que toute catéchèse s'adressant à des jeunes pour qui le Dieu de la nature ne peut être intégré à quelque échelle pratique de valeurs que ce soit.

Si l'école confessionnelle devait signifier la présence d'une imagerie atroce sur les murs des classes, des examens de catéchisme, etc., il y aurait peu de dommage à déconfessionnaliser. Mais si cela devait

signifier que la formation des intelligences doit s'orienter par TOUTES SES démarches vers un esprit d'accueil aux signes de Dieu, je ne vois pas ce que la pureté du christianisme aurait à gagner en se désengageant des structures scolaires.

Il faut éviter l'impertinence de blâmer l'État de poursuivre des fins économiques nécessaires, de se servir de l'École comme d'un levier d'émancipation; mais le rôle de l'Église ne serait-il pas de prévenir par l'école confessionnelle les dommages qu'une conception trop étroite de la formation humaine peut engendrer dans les âmes? Du moins je pense qu'un immense effort devrait être tenté par tous les philosophes et les théologiens pour rendre plus évidentes les causes de l'athéisme qui déferle sur le monde. Une simple résignation au fait brutal est un mauvais point de départ pour élaborer des solutions.

Les obscurités, donc, qui nous sont apparues à la lecture du texte du père Angers, viennent naturellement de la complexité des problèmes étudiés. Aussi serait-il à souhaiter qu'on mette une très grande diligence à distinguer les niveaux de recherche et les divers éléments de la question. Il eût mieux valu ne pas joindre le cas des collèges indépendants à celui de la confessionnalité. Et pour celle-ci, il faudrait complètement distinguer selon les niveaux d'enseignement. L'interprétation des faits et toute extrapolation vers le futur gagneraient aussi à ne pas être amalgamées à des points de vue doctrinaux et à des opinions théologiques. Un certain dégagement du contingent est nécessaire à la spéculation. Elle peut sembler alors inutile, mais pour un temps; la philosophie et la théologie ont toujours le dernier mot.

Je me suis demandé, enfin, si un certain optimisme à justifier n'avait pas présidé à toutes les suggestions du père Angers, optimisme envers les valeurs humaines. On parle beaucoup aujourd'hui de fidélité au monde, de dialogue, des richesses de la civilisation, d'assomption par l'Église de ces valeurs, tout comme s'il s'agissait d'un trésor qu'on aurait trop longtemps boudé. Parfois n'a-t-on pas l'impression que les seuls larrons sont les chrétiens! Il faut rappeler, et dans le plus pur esprit conciliaire, que toute valeur humaine est ambiguë, aussi bien orientée vers le bien que vers le mal. Le péché existe, et la Croix est son remède. Il doit y avoir ouverture vers le monde. Pas pour s'y conformer: pour le transformer, comme le levain dans la pâte. Pour l'empêcher de se gâter, comme le sel sur les aliments. La Charité ne nous oblige pas à présumer de la bonne volonté de tous •